

MAIRIE DE SAINTE CROIX VOLVESTRE

Dossier de PRE-INSCRIPTION
SCOLAIRE
MATERNELLE - PRIMAIRE

RENTREE
2023-2024

Renseignements de l'Enfant :

NOM :

Prénoms :

Fille Garçon

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Ecole fréquentée en 2022-2023

Ecole (Commune et Département) :

.....

Classe :

Renseignements concernant les responsables légaux de l'enfant :

Madame Monsieur Madame et Monsieur Garde alternée

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Portable père : Portable mère :

Téléphone domicile :

Email :

Situation de famille :

Marié (e) Union libre Pacsé (e) Veuf(ve) Célibataire Séparé(e) Divorcé(e)

De quel régime dépendez-vous ? CAF MSA Autre Précisez :

N° allocataire :

Autres enfants résidant dans le foyer :

Nom : Prénom : Né(e) le :

Nom : Prénom : Né(e) le :

Nom : Prénom : Né(e) le :

Nom : Prénom : Né(e) le :

Téléphone Mairie : 05.61.66.72.16

email : commune.de.sainte.croix@orange.fr

Ouvert le lundi de 14h à 17h30 le mardi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 le jeudi de 9h à 12h

le samedi de 9h30 à 11h30 fermé tous les mercredis

MAIRIE DE SAINTE CROIX VOLVESTRE

Pièces à fournir (obligatoirement) :

- ❖ Livret de famille ou extrait de naissance de l'enfant
- ❖ Justificatif de domicile (facture téléphone, électricité, impôt,...) ou attestation sur l'honneur d'hébergement par une tierce personne avec son justificatif de domicile
- ❖ Carnet de santé ou autre document attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires pour son âge
- ❖ Pour les enfants déjà scolarisés : certificat de radiation de l'école précédente

Pour les familles non domiciliés sur les communes de Sainte Croix Volvestre, Mérigon et Montardit : une attestation de la commune de résidence autorisant l'inscription à l'école de Ste Croix Volvestre

Je soussigné (e) :père mère ou tuteur légal
déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus, et atteste avoir été informé que toute fausse déclaration entrainerait d'éventuelles poursuites, conformément à l'article 441-7 du Code Pénal.

A le
(signature précédée de la mention « lu et approuvé »)